

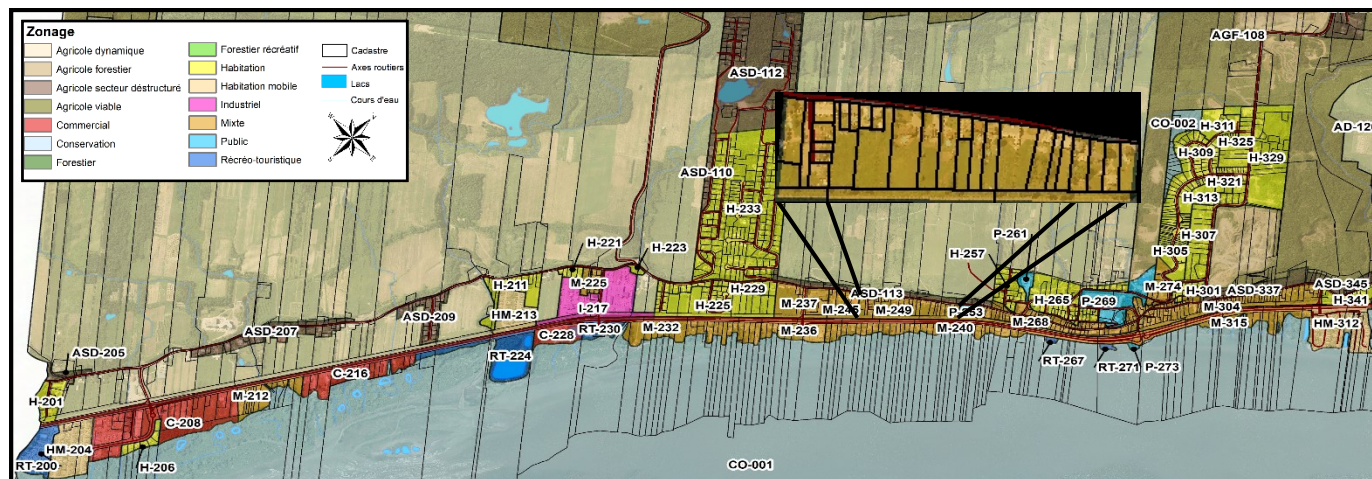
Zone M-249

La zone M-249 est une zone localisée à l'intérieur du périmètre d'urbanisation. Tout comme les autres zones de type M (mixtes), elle comprend un mélange de commerces et résidences.

Elle comprend les propriétés situées entre le 7722 et le 7802 Avenue Royale (chiffres pairs uniquement).

Disposition particulière:

Les propriétés dans cette zone sont assujetties au règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architectural (PIIA). Pour en savoir davantage, voir la fiche d'information intitulée « PIIA » et voir à la section « Avenue Royale et noyau villageois ».



NORMES D'IMPLANTATION	DIMENSIONS (M)
HAUTEUR MAXIMALE	10
MARGE DE REcul AVANT MINIMALE	4
MARGE DE REcul LATÉRALE MIN.	0
SOMME DES MARGES LATÉRALES MIN.	3,5
MARGE DE REcul ARRIÈRE MIN.	3
DENSITÉ NETTE (LOG./HA)	15
Disposition particulière: les toits plats sont interdits sur l'avenue Royale.	

CLASSES D'USAGES	M-249
HABITATION	H-1 Unifamiliale isolée ●
	H-2 Unifamiliale jumelée ●
	H-3 Bifamiliale isolée ●
	H-4 Multifamiliale (4 logements) ●
COMMERCE ET SERVICES	C-1 Accommodation ●
	C-2 Détail, administration et service ●
	C-6 Restauration *
	C-8 Hébergement léger ●
PUBLIC ET COMMUNAUTAIRE	P-3 Parc et espace vert ●
RÉCRÉATION	R-1 Récréation extensive ●
Dispositions particulières: Les maisons de tourisme pour la location de courte durée, les serres et les vergers sont spécifiquement permis dans cette zone.	
* Les services à l'auto sont interdits.	